



## *Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham*

6. Mise en disponibilité et embauche d'une ressource au poste de directeur du Service des infrastructures et travaux publics – Poste cadre permanent régulier à temps plein
7. Période de questions
8. Levée de la séance extraordinaire.

24-03-080 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Stephen Rowland et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers présents

3.  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Aucune question n'est posée.*

24-03-081 **RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC 2024-01 –  
RÉNOVATION DE L'ARÉNA GILLES-LUPIEN –  
ADJUDICATION DE CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham désire effectuer des travaux de rénovation de l'aréna Gilles-Lupien, propriété de la Ville de Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT le processus d'appel d'offres public numéro 2024-01 par le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour la rénovation de l'aréna Gilles-Lupien;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) entreprises ont déposé une offre;

CONSIDÉRANT les résultats de l'appel d'offres public, à savoir, toutes taxes incluses :

SOUSSIONNAIRES	TOTAL INCLUANT LES TAXES
Construction P.Stafford inc.	2 931 862.50 \$
Maylan Group inc.	2 597 303.61 \$

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt numéro 321-2023 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 27 juillet 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de recommandation du directeur général, monsieur Jean-François Brunet.

## *Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham*

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham octroie le contrat pour la rénovation de l'aréna Gilles-Lupien au plus bas soumissionnaire conforme, soit Maylan Group inc. au montant de 2 597 303.61 \$ toutes taxes incluses, selon les clauses prévues au devis de l'appel d'offres numéro 2024-01, incluant tout addenda.

QUE la dépense soit payable à même le règlement d'emprunt numéro 321-2023.

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise monsieur Jean-François Brunet, directeur général, à signer tout document pertinent aux fins de la présente résolution et, de façon générale, à en assurer le suivi.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers présents

**\*\*18 H 05 : UNE PAUSE EST DEMANDÉE**

**18 h 14 : Monsieur Kévin Maurice, maire est maintenant le président de la séance et Madame Marilou Laurin, reprend son poste de conseillère**

**Monsieur André Junior Florestal est maintenant présent à la séance.**

24-03-082 5. **AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ATTRIBUTION DU TITRE DE VILLAGE-RELAIS DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM**

CONSIDÉRANT QUE le programme de reconnaissance des villages-relais comprend une charte de qualité, les engagements du village-relais et les modalités de sa gestion;

CONSIDÉRANT QUE des engagements ont été pris par la Ville de Brownsburg-Chatham dans leur dossier de candidature conjoint, ainsi que par les commerçants signataires;

CONSIDÉRANT QUE l'avis favorable du comité des villages-relais du Québec émis le 6 mars 2024, suite à l'étude du dossier de candidature et l'approbation de la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de recommandation de la directrice du Service des loisirs et de la culture, madame Jacinthe Dugré.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Marilou Laurin et il est résolu :

## *Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham*

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham prend acte de la préparation de la convention d'attribution de l'appellation village-relais entre la Ville de Brownsburg-Chatham et le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise monsieur Jean-François Brunet, directeur général à signer la convention d'attribution entre la Ville de Brownsburg-Chatham et le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers présents

24-03-083 6. **MISE EN DISPONIBILITÉ ET EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE AU POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS – POSTE CADRE PERMANENT RÉGULIER À TEMPS PLEIN**

CONSIDÉRANT le départ de la directrice du Service des travaux publics en date du 21 mars 2024;

CONSIDÉRANT le besoin de combler officiellement le poste;

CONSIDÉRANT QU'un processus d'embauche a été enclenché;

CONSIDÉRANT QU'un affichage de poste à l'externe a été fait;

CONSIDÉRANT QU'un choix a été fait parmi les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT QUE cette embauche n'était pas planifiée au budget 2024;

CONSIDÉRANT les sommes disponibles à l'excédent accumulé non affecté;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de recommandation de la directrice du Service des ressources humaines, madame Lisa Cameron.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André Junior Florestal et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise l'embauche de monsieur Michael Bubar au poste cadre de directeur du Service des infrastructures et travaux publics, et ce, en date du 8 avril 2024.

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le directeur général, monsieur Jean-François Brunet, à signer pour et au nom de la Ville le contrat d'emploi de monsieur Michael Bubar.

## *Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham*

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la mise en disponibilité d'un montant de 4 000 \$ provenant de l'excédent accumulé non affecté pour cette embauche.

QUE tout solde résiduaire à cette mise en disponibilité soit retourné à son fonds d'origine.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers présents

7.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des questions sont posées sur différents dossiers et les membres du conseil et de l'administration y répondent.

8.

### **24-03-084 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

À 18 h 25, il est proposé par monsieur le conseiller André Junior Florestal et il est résolu :

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers présents

\_\_\_\_\_  
Kévin Maurice  
Maire

\_\_\_\_\_  
Pierre-Alain Bouchard  
Greffier et directeur du Service  
juridique

\_\_\_\_\_  
Marilou Laurin  
Mairesse suppléante

\_\_\_\_\_  
Pierre-Alain Bouchard  
Greffier et directeur du Service  
juridique

Je, Kévin Maurice, maire de la Ville de Brownsburg-Chatham, atteste, conformément aux articles 53 et 333 de la Loi sur les cités et villes, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

\_\_\_\_\_  
Kévin Maurice, maire

Je, Marilou Laurin, mairesse suppléante de la Ville de Brownsburg-Chatham, atteste, conformément à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient.

\_\_\_\_\_  
Marilou Laurin, mairesse suppléante